



Non Bilan du Comité Social et Economique (CSE)



Jun 2024

LA CGT FAIT FRONT POPULAIRE DANS LA RUE ET DANS LES URNES

Pourquoi nous n'avons pas siégé au CSE

Le 27 juin, jour de CSE et de CSEC, avait lieu une manifestation intersyndicale contre le décret sabrant une nouvelle fois les droits des usager.es..

Pour la CGT et SUD, il n'était pas question de rester les bras croisés alors que de nombreuses personnes étaient dans la rue, pour défendre nos missions de service public.

En ces périodes d'incertitude, le 1^{er} ministre a fini par suspendre (pour un mois seulement) le nouveau décret d'assurance chômage. Mais cette « victoire » ne doit pas nous faire oublier le principal.

Parce que nos différences font notre richesse, la priorité est, pour les militants et les militantes de la CGT, à la lutte contre l'extrême droite et les dangers qu'elle fait peser sur nous.

En effet, si l'extrême droite arrive au pouvoir ou si la politique actuelle du gouvernement continue, patronat et opérateurs privés de placement peuvent se rassurer : leurs intérêts seront toujours préservés !

Par contre, l'avenir de nos missions, celui de nos métiers et de nos emplois sont menacés

Déjà, depuis plusieurs années et particulièrement avec la loi dite pour le plein emploi, les politiques en matière d'emploi ont conduit à accentuer la coercition contre les personnes privées d'emploi, Imposer un recours massif à la sous-traitance faisant la part belle aux OPP, dévoyer nos missions par la politique du chiffre et la course aux indicateurs, appliquer l'austérité budgétaire au personnel en refusant d'augmenter nos salaires et traitements, en précarisant nos emplois, en refusant d'embaucher massivement.

Aujourd'hui, l'extrême droite menace d'arriver au pouvoir avec son lot de mesures ultralibérales, liberticides, racistes, sexistes, LGBTphobes.

A France Travail, nous ne pouvons que craindre des politiques encore plus défavorables aux précaires, à commencer par la priorité nationale, si chère au Rassemblement National.

JAMAIS NOUS NE POURRONS L'ACCEPTER !

Ce contexte, pour nous, nécessite que chacun.e prenne ses responsabilités. En toute indépendance mais pas neutre, la CGT a choisi son camp, celui de celles et ceux qui portent un grand nombre de nos revendications.

Ses militantes et militants considèrent que la priorité est de lutter contre l'extrême droite et ce qui fait son terreau : les mesures de régressions sociales que nous subissons depuis des années, celles qui détruisent méthodiquement notre protection sociale, le code du travail et les services publics, dont le nôtre, celles qui favorisent la concentration des richesses dans les mains de quelques-un.es.

C'est pour ces raisons que nous étions en grève et dans la rue ce jeudi 27 juin 2024.

En grève contre le prochain décret d'assurance chômage. En grève pour la défense de nos missions de service public, nos métiers et nos emplois. En grève pour l'augmentation des salaires et des traitements et leur indexation sur l'inflation, pour l'abrogation de toutes les contre-réformes libérales prises par ce gouvernement et notamment celles des retraites, de la Loi Plein emploi et des décrets régressifs concernant l'Assurance Chômage.

En bref

Le RN : ennemi des travailleuses et travailleurs

En juillet 2022, les député.es d'extrême-droite ont voté **contre l'augmentation du SMIC**. De même, ils et elles ont voté quelques mois plus tard **contre l'indexation des salaires sur l'inflation**.

Concernant l'égalité Femmes / Hommes, le RN préfère s'abstenir ou voter contre toute mesure allant dans le sens de la réduction des inégalités.

Et nos droits ?

Lors du débat sur le « projet de loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi » à l'automne 2022, le RN a tenté quelques amendements comme par exemple celui de **restreindre l'accès aux élections professionnelles aux seul.es travailleur.ses français.es ou encore aux seuls CDI**.

Concernant le droit de grève, l'extrême droite ne cesse de vouloir restreindre ce **droit pourtant constitutionnel**.

S'agissant des syndicats, le RN aspire à voir des syndicats corporatistes, empêchant ainsi toute revendication collective interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Diviser pour mieux régner

Telle est la vision du RN : nous diviser pour mieux nous imposer ses politiques libérales et racistes ! Opposer les Français.es aux non Français.es. Opposer les CDI aux CDD. Opposer les Femmes aux Hommes. Opposer le secteur public au secteur privé. Etc.

Mais ne nous y trompons pas ! C'est ensemble que nous sommes le plus fort et c'est ensemble que nous gagnerons sur nos revendications !

Vision, valeurs, vacuité

La charge mentale des agents de France Travail n'était sans doute pas assez lourde pour notre DG. Voilà qu'il lance une large « démarche collaborative de co-construction », baptisée « Notre vision et nos valeurs ». Largement relayée lors des réunions de service, cette initiative, à l'organisation lourde et aux visées indigestes, a pour but de tenter de fédérer les équipes autour de l'actuelle transformation du service public de l'emploi.

Déjà entreprises dans de nombreuses structures en France et en Europe, les démarches de ce type visent à définir un cap auquel tout le monde est censé adhérer, et deux-trois idées fortes, pas moins simplistes, qui cadrent notre travail. Au terme de longs mois de pseudo brainstorming, conduites dans une totale verticalité DG-agences, seront rendues publiques la vision et les valeurs auxquelles nous serions bien avisé.es de souscrire quasi religieusement, sous peine de passer pour la brebis galeuse du troupeau.

Autant le dire : il s'agit d'une pathétique tentative de cohésion, alors qu'une majorité d'agent.es se questionnent sur le sens de leur travail et que se multiplient des expérimentations aux visées incertaines, sinon celle d'enterrer purement et simplement nos missions.

Pour la CGT, ce qui est clair et limpide, c'est que nos missions sont et resteront l'accueil, l'accompagnement et l'indemnisation de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs privé.es d'emploi. Au-delà de la solidarité, nous devons garantir l'égalité de traitement de chacune des demandes et un service de qualité.

Planification des activités en agence

Quelle surprise de découvrir dans l'ordre du jour du CSE un « point sur les activités des conseillers »... Dans un document de 10 pages (page de garde comprise), la DR commence par un état des lieux des effectifs « conseiller.es » au 31 décembre 2023 : 3611 CDDE, 1212 GDD et 868 CDE. Puis enchaîne par une présentation des activités « par dominante ». On y apprend ainsi que « la planification des activités relève des choix d'organisation des agences et des territoires ». La DR prônerait-elle la décentralisation ? Elle rappelle également que l'activité MANAC relève des « fonctions managériales » MAIS qu'elles sont « réalisables par d'autres agents tels que les RM ou des conseillers à condition qu'ils soient placés sous la supervision d'un manager ». Traduction : le MANAC est une activité managériale qui peut être accomplie par un.e agent.e non manager. Humm... Tout cela est très clair... Nous poursuivons la lecture : « **selon les impératifs organisationnels, il est possible de planifier des activités contraintes à la journée** » (AIC, 3949, ligne ODIGO, AZLA, ESI et PRV)... Pardon ?? La DR perçoit-elle une activité contrainte comme dénuée de toute pression et de toute charge mentale ? Pense-t-elle que nous ne sommes pas déjà écrasé.es par la charge de travail pour se permettre de nous mettre en activité contrainte à la journée ?? Pour après venir gentiment nous chatouiller la plante des pieds parce que nous avons des CVM en rouge ? Ou bien des attentes non traitées ? Ou encore des sortant.es de formation non convoqué.es ?

Ce document précise également que CDDE et CDE participent à l'AIC. La participation des GDD à cette activité est quant à elle possible. Toujours concernant l'indemnisation, on apprend que les conseiller.es GDD « peuvent réaliser des activités mutualisées ». Sans blague !! La DR ne précise pour autant pas le périmètre de cette mutualisation : DTD ? DT ?

Au-delà de ce « rappel » du Référentiel Métier, une question nous taraude... Pourquoi ce point à l'ordre du jour ? Dans quel objectif ? Depuis plusieurs semaines, des collègues dispensé.es d'accueil se voient notifier des courriers emplies de bienveillance visant à leur expliquer que l'AIC participe au maintien de leurs compétences et que sans AIC, l'inaptitude pourrait être prononcée...

Quel que soit le dessein de ce point, nous pensons à la CGT que les activités contraintes sont certes incontournables mais aussi et surtout éreintantes ! Et qu'au lieu de nous pressuriser encore plus, la Direction ferait mieux d'investir dans des effectifs en CDI !

Cette semaine, on lutte !

- **Mercredi 3 juillet, Rendez-vous à 18h**
Place de la République, à Paris, pour un meeting contre l'extrême droite
- **Dimanche 7 juillet, on vote contre l'extrême droite !**

On lâche rien !

On se syndique ! On s'organise !

Contactez-nous sur syndicat.cgt-idf@francetravail.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Suivez-nous sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/POLEEMPLOICGTIDF/>

Sur X : <https://twitter.com/cgtpeidf>

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/@cgtpoleemploiidf>

Et maintenant sur Instagram ! <https://www.instagram.com/cgtpeidf/>

